



Yves Nicolin

Député 5^{ème} circonscription
de la Loire



Lettre Info du 16 Janvier 2012

www.yvesnicolin.fr

Je voulais vous dire...

La suppression du quotient familial proposée par le PS est l'assurance de réduire le pouvoir d'achat de 3,5 millions de familles Françaises.

Qu'est ce que le quotient familial ?

Ce sont les ½ parts que le trésor public vous accorde à chaque naissance d'un enfant. Si on prend le cas d'un couple avec 2 enfants, son quotient familial sera de 3 parts soit une part pour chacun des parents additionnée à ½ part pour chacun des enfants qui vous font bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu.

En effet, l'Etat considère qu'un enfant impacte fortement le budget familial, et que, par conséquent, pour encourager la natalité il est de son devoir d'aider les familles à assumer les besoins quotidiens.

Toucher à ce quotient familial aurait un impact lourd à la fois sur la natalité, et à la fois sur le budget des quelques 3,56 millions de familles qui bénéficient de cette réduction fiscale.

Si on reprend notre famille avec ses 2 enfants et que l'on considère qu'elle gagne 3200€/net/mois, si l'on supprime son quotient familial l'impact sur sa feuille d'impôts sur le revenu sera de 982€ d'impôts supplémentaires.

Le parti socialiste a clairement annoncé qu'en cas de victoire à l'élection présidentielle, il supprimerait ce quotient familial. Après un tôle général, le candidat du PS a finalement annoncé que ce quotient familial ne serait pas supprimé, mais modulé. Bonnet blanc ou blanc bonnet, le PS s'est encore une fois pris les pieds dans le tapis, et le candidat du PS a bien prévu de faire payer d'abord et avant tout les classes moyennes.

*Ensemble, défendons les valeurs et la politique
familiale de la France.*

Ensemble, défendons notre modèle social !

Ça s'est passé la semaine dernière

A Paris :

- Bureau Politique de l'UMP
- Réunion de la Commission des Lois
- Réception à l'Elysée par le Président de la République
- Séance des Questions au gouvernement
- Séance dans l'Hémicycle
- Réunion avec les députés du Groupe UMP et le Premier Ministre
- Réunion avec la présidente de la Commission Culture de l'Assemblée Nationale
- Séance des Questions au gouvernement
- Réunion de la Fondation SOS Orphelinats du Monde
- Séance de nuit dans l'hémicycle
- dernière AG de l'AFA au cours de laquelle YN a annoncé son retrait de la présidence au profit d'Isabelle Vasseur député de l'Aisne

Sur le terrain Roannais :

- Permanence pour les habitants (15 rendez vous)
- Rencontre avec des élus de l'agglomération -Déjeuner avec les conseillers généraux JP Defaye et M. Chartier
- Conférence sur l'Adoption devant les membres des 2 Rotary de Roanne
- Réunion de travail avec les élus de Roanne Passionnement
- Déjeuner avec un chef d'entreprise du roannais
- Présence à la remise des palmes Académiques au directeur de St Paul M. Aucagne
- Participation à la Ste Barbe des pompiers de Roanne



Mon agenda cette semaine

Lundi 16 Janvier:

- Bravo les artisans – LA PACAUDIERE
- Permanence Habitants – Rue Molière ROANNE
- Conseil municipale - PARIGNY

Jeudi 19 Janvier:

- Permanence habitants – ST ROMAIN D'URFE
- Permanence habitants - CHAMPOLY

Vendredi 20 Janvier:

- Tribunal de grande instance - ROANNE
- Permanence Habitants – Rue Molière ROANNE

Samedi 21 Janvier:

- Présentation fanion préparation militaire marine – CHARLIEU
- St Barbe – LA PACAUDIERE

Contactez-moi

Tél : 04 77 70 98 98 Mail : ppyn@wanadoo.fr